

Berne, le 9 novembre 1964.

Note à Monsieur le Directeur S t o p p e rTaxes à l'importation du
Royaume-Uni

L'Ambassadeur du Royaume-Uni à Berne nous a rendu visite à M. Bühler et à moi-même samedi matin, 7 novembre, pour nous faire tenir un message urgent. L'urgence provenait du fait qu'une déclaration allait être faite ce même matin au groupe des Dix à Paris par le représentant du Royaume-Uni.

L'information, présentée comme très regrettable, était que le Royaume-Uni n'avait pas l'intention d'accélérer les réductions tarifaires au sein de l'AELE, comme cela avait été annoncé. La justification orale de l'Ambassadeur était que, à défaut d'une assurance de non-discrimination, le Royaume-Uni n'aurait pas la certitude d'obtenir l'appui des membres européens du groupe des Dix pour ses tirages sur le Fonds monétaire international.

L'Ambassadeur britannique nous a annoncé également qu'il était de l'intention de son gouvernement de passer en revue la taxe à l'importation dans le courant du printemps 1965. Il a ajouté qu'une discussion aurait lieu séparément avec les Etats membres de l'AELE avant toute décision.

Nous avons fait remarquer à l'Ambassadeur que cette nouvelle était d'autant plus décevante que le Royaume-Uni avait laissé entrevoir la possibilité d'une accélération unilatérale. Celle-ci aurait été d'autant plus nécessaire qu'il apparaissait dès maintenant combien la taxe sera dommageable. Des contrats ont été annulés et la situation paraît déjà très sérieuse dans certains secteurs. En outre, et bien qu'il n'ait pas été possible de faire une étude complète, on peut admettre que l'essentiel des avantages que la Suisse pouvait tirer de l'AELE sur le marché du Royaume-Uni avait disparu ou était considérablement réduit. Sans doute une marge préférentielle subsistait mais cette marge serait de peu d'utilité dans les cas où les principaux concurrents des exportateurs suisses sur le marché du Royaume-Uni se trouvent être les entreprises britanniques elles-mêmes. Et comme la gamme de production du Royaume-Uni est très étendue, on peut considérer comme probable que les avantages offerts par l'AELE seront très notablement diminués.



- 2 -

Nous avons relevé par ailleurs que toute la propagande de l'AELE s'était concentrée, surtout depuis le début de 1963, sur le thème: "Exploiter pleinement les avantages de l'AELE". Manifestement, les exportateurs britanniques ont fait un gros effort sur le marché suisse, ce dont nous nous réjouissons. Les exportateurs suisses vers la Grande-Bretagne ont également entrepris de s'adapter aux besoins du marché britannique. Il sera difficile à l'avenir de poursuivre la propagande de l'AELE sur le même thème.

Vu la décision du gouvernement du Royaume-Uni, notre espoir est que des mesures qui seront annoncées à l'occasion de la présentation du budget, il apparaisse sans équivoque que la taxe sera appliquée pendant une durée ultérieure réduite et que tous les efforts seront faits pour diminuer la taxe ou l'éliminer dès que cela sera possible.

La réserve qui a été manifestée jusqu'à maintenant par les autorités fédérales au sujet de la taxe à l'importation du Royaume-Uni résulte de notre désir d'approfondir l'étude des conséquences de cette mesure. Nous avons reçu un nombre impressionnant de protestations, ce qui s'explique par le fait que plus de 90 % de nos exportations vers le Royaume-Uni sont frappées. On peut s'attendre à un renouveau de récriminations.

Nous avons finalement indiqué à l'Ambassadeur britannique la suggestion que nous avons faite à l'AELE de prévoir immédiatement avant la séance des ministres une réunion des hauts fonctionnaires venant des capitales. A notre avis, cette réunion devrait permettre de préparer le travail des ministres. Cela pourrait présenter certains avantages vis-à-vis de l'extérieur (journalistes) puisque les ministres pourraient commencer leurs discussions en tenant compte d'un rapprochement des points de vues qui aurait déjà été réalisé entre les hauts fonctionnaires. Certaines résistances sont apparues à Genève de la part des représentants permanents. Nous apprécierions l'appui des autorités britanniques pour la réalisation de notre suggestion.

Remarque: Selon les déclarations de l'Ambassadeur, les autorités britanniques semblaient craindre l'opposition des membres européens du groupe des Dix. Toutefois, selon communication reçue de Washington peu après notre entrevue, le Royaume-Uni a été averti de la position américaine qui est également hostile à toute discrimination ou accélération.

Annexes: 1. Communication du Royaume-Uni
2. Résumé des commentaires oraux
à cette note.

P. Langretti